

MAIRIE de SAINT SEVER CALVADOS

Tél. : 02.31.68.82.63

FAX : 02.31.67.95.15

e-mail : MAIRIE-SAINTSEVERCALVADOS@wanadoo.fr

PROCES – VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL en date du 25 août 2016

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'an deux mil seize, le vingt-cinq août, à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur NOURRY Jean-Pierre, Maire.

Etaient Présents : Claudine JOSSE - Nadine GIUDICELLI – LEMENOREL Claude : Maires-Adjoints ;
VALLEE Régine - LE BOUDOUIL Catherine – PICHARD Maud - CHAIGNON Dominique - LECUYER
Christophe - RENARD Yohan – FOREST Gaylord.

Absents excusés : Dominique CABUIL (a donné pouvoir de vote à Jean-Pierre Nourry pour toutes les délibérations) – Yves SAINT – Karine PERIER – Didier VENISSE

Secrétaire de séance : Madame Dominique CHAIGNON

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et aborde l'ordre du jour.

I – BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT SEVER

Notre Député, Monsieur Alain Turret était présent en début de réunion afin d'expliquer aux conseillers municipaux son action depuis l'annonce de la fermeture de la brigade de gendarmerie de Saint-Sever.

Monsieur Alain Turret a rappelé les faits concernant la situation de la brigade et également les demandes qui ont été effectuées auprès des services de la gendarmerie.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une décision et de délibérer pour s'opposer à la fermeture de la brigade de gendarmerie de Saint Sever.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents :

- Souhaite que des liens étroits existent avec la gendarmerie afin de préserver la sécurité, la paix publique et la présence de l'Etat en milieu rural.
- S'oppose à la fermeture de la brigade de gendarmerie de Saint-Sever.

Résiliation du Bail de la Gendarmerie :

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux du courrier de résiliation du bail de la gendarmerie reçu le 21 juillet dernier et signifiant la fin anticipée de ce bail à compter du 1^{er} novembre 2016.

Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal que le délai de préavis pour résilier le bail de la gendarmerie est de trois mois comme indiqué dans le contrat du 29 juillet 2008 mais que le Conseil Municipal peut le fixer à six mois.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide de ramener le délai de préavis de résiliation du bail de trois mois à six mois.

II – PERSONNEL COMMUNAL

- ✓ **Convention de mise à disposition de Madame Marie-Thérèse DESCHAMPS, adjoint technique 2^{ème} classe de Courson auprès de la commune de Saint Sever**

La Mairie de Courson propose le renouvellement de la mise à disposition de Madame DESCHAMPS Marie-Thérèse pour assurer les services de la cantine scolaire, à raison de 1h30 par jour représentant une mensualisation de 4.57 de travail effectif.

Après en avoir délibéré et avoir pris en considération l'effectif susceptible de fréquenter la cantine scolaire, le conseil municipal émet un avis favorable au renouvellement de la convention de mise à disposition de Madame DESCHAMPS Marie-Thérèse et autorise le Maire à signer la convention pour une année à compter du 1^{er} septembre 2016.

✓ **Régime Indemnitare**

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les limites prévues par les textes susvisés la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités,

Considérant enfin que ce régime indemnitaire prendra en considération l'ensemble des missions et sujétions rattachées au poste de travail,

Considérant qu'un agent du service administratif est mis à disposition de l'Intercom Séverine et assurera l'astreinte du transport scolaire à compter de septembre 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide d'instituer l'indemnité d'administration et de technicité au cadre d'emploi d'Adjoint administratif.

III – QUESTIONS DIVERSES

- **La Poste** : fermeture exceptionnelle du bureau mercredi 31 août après-midi.
- **Camion Boxer** : ne sera plus en circulation à partir du 26 août. Il sera mis en vente en l'état.
- **Invitation AVPPS** : inauguration de l'exposition « Prisonniers de guerre, ces oubliés de 1914-1918 » le samedi 17 septembre à 11h au pôle socioculturel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Saint-Sever-Calvados, le 25 août 2016

Le Maire :

Jean-Pierre NOURRY